

La Newsletter adm



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

Par les conseillers techniques
et les services administratifs



Référéntes Directeurs

Intérim de direction

Dans le but d'accompagner au mieux les adjoints qui seraient amenés à faire un intérim de direction, nous les invitons à envoyer un message aux [référéntes directeurs](#) du département. Cela permettra notamment d'ouvrir les droits d'accès à l'espace tribu des directeurs du 79.

Inscription sur la liste d'aptitude

Le formulaire de demande de candidature était à adresser à votre Inspecteur de l'Éducation Nationale avant le mercredi 15 novembre. Un temps de formation/information se tiendra le mercredi 29 novembre de 13h30 à 16h. Les entretiens se dérouleront le mercredi 6 décembre après-midi. Toutes les informations relatives à ce sujet sont disponibles sur [l'espace pédagogique](#).

Le projet d'école ou l'avenant au projet d'école

Tous les [documents](#) relatifs à la rédaction du nouveau projet d'école ou de l'avenant au projet d'école sont à retrouver sur l'espace pédagogique (note de service, projet d'école, avenant)

Les évaluations d'école

Tous les documents sont disponibles sur le Tribu des directeurs d'école du 79. Pour les écoles engagées dans une autoévaluation, le rapport est à envoyer à evaluation.ecole@ac-poitiers.fr.

Sorties scolaires : nouveaux documents

Les nouvelles annexes concernant les demandes d'autorisation de sortie scolaire sont disponibles sur [Eduscol](#) et sur [l'espace pédagogique](#).

Espace pédagogique

Espace pédagogique

Mes rubriques

RH, carrière et formations
Pilotage pédagogique
Infocentre
Ma circonscription
Gestion de l'école

Une rubrique est dédiée à la direction d'école sur l'espace pédagogique de la DSDEN 79. Vous pourrez y retrouver les différentes circulaires et informations relatives au fonctionnement de l'école.

Pour y accéder : intranet > espace pédagogique (en haut à gauche sur la page d'accueil de l'intranet) > se former > direction d'école.

TO DO LIST



- planifier les réunions d'équipe éducative
- rédiger le Procès Verbal du premier conseil d'école et le diffuser (élus, parents d'élèves, Inspection)

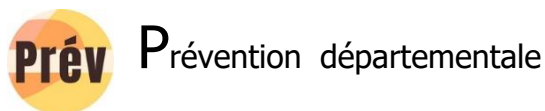
Contact référentes directeurs :

- Nord (circonscriptions de Parthenay, Bressuire et Thouars) :

Céline DANHIEZ – referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr -06 35 28 44 11

- Sud (circonscriptions de Niort, Marais, Melle et St Maixent) :

Gaëlle LAFOIX – referent.directeursud79@ac-poitiers.fr – 06 17 91 11 12



Le mois de novembre : le mois sans tabac

C'est la 8e édition du défi qui vous invite à passer **30 jours sans fumer**.

Sur le site dédié au challenge, vous trouverez **tout pour vous aider** : le **kit Mois sans tabac** avec le programme 40 jours, des **vidéos** et des **podcasts d'influenceurs** avec des conseils, des exercices de relaxation, des sessions de sport.

Vous y trouverez aussi des **annuaires de consultation** pour vous aider, et **toute une communauté pour vous sentir soutenu et rester motivé**.

Lien vers le site dédié : <https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>



Mouvement inter-départemental et POste à Profil national – Rentrée 2024

Les notes de service relatives aux mouvements [inter-départemental](#) et [POP](#) sont publiées sur l'intranet.

L'ouverture du serveur de formulation des vœux est programmée du 08 au 29 novembre 2023.

La plateforme infos mobilités est mise à disposition de 9h00 à 18h30 via le 01 55 55 44 44.

Inscription sur la Liste d'Aptitude des Directeurs d'Ecole (LADE) – Rentrée 2024

La note de service relative à la LADE est publiée sur l'intranet.

Le formulaire est à envoyer à l'IEN de circonscription avant le mercredi 15 novembre 2023.



- Stages de réussite : organisés sur les congés de Toussaint dans le cadre du PACTE, ils ont concerné environ 170 élèves des écoles publiques. La nouveauté est qu'ils concernent les élèves du CP au CM2.
- Services civiques : une trentaine ont déjà été recrutés en septembre et octobre pour les écoles et les EPLE. Une vingtaine de nouveaux recrutés vont prendre leur poste en novembre.
- Publication de la circulaire académique relative au **forfait mobilité durable 2023**, ainsi que de l'imprimé à remplir (annexe 2), **à renvoyer aux différents bureaux de gestion RH, avant le 31 décembre 2023** (le cachet de la poste faisant foi).

Pour la transmission de ces demandes, les agents doivent **IMPERATIVEMENT** se référer à l'annexe 3 ci-jointe également.

Pour toute question relative au forfait mobilité durable, il conviendra de s'adresser à son gestionnaire RH.

Ces documents sont disponibles sur l'intranet académique : Rubrique : RH carrière et formation _ aides aux personnels.